

Conseil d'établissement 2021-2022 École Notre-Dame-du-Canada

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Notre-Dame-du-Canada tenue par visioconférence le 5 avril 2022 de 18h31 à 19h50.

Sont présents :

Mme Jeanne Landry-Belleau, parent

Mme Mireille Laroche, parent

Mme Mélissa Allaire, parent

Mme Joanie Laroche, parent

Mme Stéphanie Lavertu, enseignante

Mme Ruth Gendron, enseignante

Mme Viviane Blanchette-Dimbeko, personnel professionnel

Mme Audrey-Anne Vigneault, éducatrice en service de garde

Mme Nathalie Ratté, responsable du service de garde

Mme Nicole Laveau, représentante de la communauté

M. Mahamadou Sissoko, parent

Mme Marie-Eve D'Ascola, directrice

Ouverture de la séance

À 18h31, la direction déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment quorum.

1. Mot de bienvenue

La direction et la présidente souhaitent la bienvenue à tous les membres.

CE-21-22-18 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

a)	Mot de bienvenue
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour
3.	Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2022
Points de décision :	
4.	Règles de conduite et mesures de sécurité de l'école 2022-2023
5.	Normes et modalités 2022-2023
6.	Politique et tarifs du service de garde pour 2022-2023
7.	Protocole d'intervention contre l'intimidation et la violence

8.	Critères de classement des élèves 2022-2023
9.	Sorties éducatives (1 ^{er} cycle)
10.	Fournitures et frais chargés aux parents 2022-2023
Points d'information :	
11.	Mot du représentant au comité de parents
12.	Mot du membre de la communauté
14.	Levée de la séance

Il est proposé par Mme Audrey-Anne Vigneault, et résolu que soit adopté l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-19 3. Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2022

Il est proposé par Mme Mélissa Allaire d'accepter le procès-verbal tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-20 4. Règles de conduite et mesures de sécurité de l'école 2022-2023

Il est proposé par Mme Stéphanie Lavertu, et résolu que soient adoptées les règles de conduite et mesures de sécurité de l'école 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-21 5. Normes et modalités 2022-2023

Il est proposé par Mme Ruth Gendron, et résolu que soient adoptées les normes et les modalités 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-22 6. Politique et tarifs du service de garde pour 2022-2023

Présentation de la politique et des tarifs du service de garde 2022-2023 avec les corrections apportées.

Il est proposé par Mme Jeanne Landry-Belleau, et résolu que la politique et les tarifs du service de garde 2022-2023 soient adoptés tels que proposés. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-23 7. Protocole d'intervention contre l'intimidation et la violence

IL EST PROPOSÉ par Mme Joanie Laroche, et résolu que le protocole d'intervention contre l'intimidation et la violence soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-24 8. Critères de classement des élèves 2022-2023

IL EST PROPOSÉ PAR Mélissa Allaire, et résolu que les critères de classement des élèves 2022-2023 soient adoptés tel que proposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-25 9. Sorties éducatives

Stéphanie Lavertu précise que le préscolaire aura une sortie (classe verte) au Saisonnier du Lac-Beauport le 6 juin 2022. La direction explique également les changements pour les sorties éducatives du 1^{er} cycle.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mireille Laroche, et résolu que les sorties éducatives soient adoptées telles que proposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-21-22-26 10. Fournitures et frais chargés aux parents 2022-2023

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Mélissa Allaire, et résolu que les fournitures et les frais chargés aux parents soient adoptés tels que proposés avec les modifications apportées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Mot du représentant au comité de parents

P.E.V.R. et le projet éducatif seront à refaire l'an prochain pour 2023-2024. Rien à signaler.

12. Mot du représentant de la communauté

- a) La ville de Québec refuse d'ajouter des brigadiers sur le boulevard Wilfrid-Hamel. Les membres du C.E. sont déçus de la réponse de la ville puisqu'un brigadier aurait permis de favoriser le transport actif des élèves et ainsi encourager le développement de saines habitudes de vie chez ceux-ci.
- b) Le conseil de quartier prépare une randonnée à vélo le 21 mai prochain. Les élèves des 2 écoles primaires sont ciblés comme clientèle.

- c) Mme Laveau fait le suivi concernant le dépôt du rapport final en lien avec le sondage sur la sécurité routière.

CE-21-22-27 14. Levée de la séance

À 19h50, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Ruth Gendron, et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Eve D'Ascola, directrice

Mélissa Allaire, présidente